

BONNARD - MASSERNA - Intrusions répétées.

1 message

Michel et Monique BONNARD <bonnard63@gmail.com>

21 septembre 2026 à 23:01

À : Sophie PAYEN <contact@avocat-clermont-payen.fr>

Bonjour Maître ,

Suite à notre communication téléphonique du 21-09, voici les éléments qui peuvent vous être nécessaires relatifs aux faits que nous vous avons signalés.

Notre voisine, Madame Massena est absente de son domicile depuis le mercredi 9 septembre.

Un véhicule de la Société DESTIA est venue la chercher en tout début de Matinée, en utilisant le passage sur notre terrain, ainsi que les clés et télécommandes insérées dans le boîtier codé faisant suite à la demande du juge des référés, ce qui entre pleinement dans la procédure mise en place.

Selon des éléments émanant de certains voisins, elle serait actuellement hospitalisée, peut-être au Centre République de Clermont Ferrand ?.

A la suite, sa fille Odile est venue à deux reprises, seule à son domicile. S'il s'avère que Madame Massena est effectivement hospitalisée, nous pouvons comprendre qu'elle ait besoin de vêtements ou autres.

Le 16 septembre, une Entreprise d'entretien d'espaces verts (Société Auvergne Paysage plus , à Royat) est intervenue chez Madame Massena en empruntant le passage sur notre terrain en cours de matinée avec ouverture au moyen des clé et télécommande du boîtier codé. Nous étions absents lors de son arrivée, et ne l'avons pas vu repartir en fin de matinée. Nous lui avons adressé le lendemain un mail l'informant que ce passage ne pouvait être utilisé dans ces conditions.

Nous sommes partis à la Rochelle le Vendredi 18 Septembre vers 10h00. Il est facile de savoir que nous sommes absents pendant plusieurs jours, car dans ces conditions, tous les volets de notre domicile sont fermés.
La fille de Madame Massena s'est rendue ce même jour, dans le courant de l'après-midi, au domicile de sa mère.

Le samedi 19, nous avons dîné sur l'île de ré, et sommes rentrés vers 23 h00 à notre hôtel, à la Rochelle. Nous avons alors constaté qu'une personne inconnue (Masculin) avait pénétré seule sur notre terrain, ainsi que sur celui de Madame Massena, ce qui avait déclenché les caméras de surveillance, vers 17h30. (Étant alors en zone de mauvaise réception, nous n'avons pas eu l'information immédiatement)

Craignant une reconnaissance en vue de cambriolage, nous avons appelé le commissariat central de Clermont Ferrand, pour le signaler. Le commissariat a dépêché sur les lieux une patrouille de la Brigade de Nuit, qui a pénétré sur notre terrain et sur celui de Madame Massena.

Le commissariat nous a rappelé vers 1h00 du matin pour nous indiquer qu'a priori, aucune effraction n'avait été constatée, tant chez nous que chez Madame Massena .

Dimanche Matin, vers 7h45, un nouvel individu, peut-être le même que la veille, en possession des clef et télécommande du boîtier codé, s'est rendu chez Madame Massena, accompagnée d'une dame inconnue, en empruntant le passage sur notre terrain.

Dimanche Matin, nous avons demandé aux environs de 9h00, à un ami de se rendre à notre domicile, d'ouvrir avec les clef et télécommandes du boîtier codé et de faire un tour du domicile, par sécurité.

Il nous a adressé un message sms environ 30 minutes après, en nous indiquant qu'il n'avait pu entrer car le boîtier codé était vide.

Dimanche après-midi, vers 17h30, un nouvel individu, seul, peut être le même que précédemment, a pénétré sur notre terrain et s'est rendu chez Madame Massena, en possession des clef et télécommandes du boîtier codé.

Aujourd'hui, lundi 21 septembre nous avons noté vers 7h45, le passage d'une dame, ressemblant à celle de la veille, utilisant les clef et télécommande du boîtier codé pour se rendre chez Madame Massena .

A 9h30, une nouvelle dame, différente de la précédente, s'est rendue chez Madame Massena, en possession des clef et télécommandes du boîtier codé. (Il est facile d'identifier l'usage des télécommandes du boîtier codé, car elles permettent une ouverture partielle du portail du Bd Thermal, ce qui n'est pas le cas des autres télécommandes, notamment de celles en possession de Madame Massena et de sa fille.)

À 17h50, nouvelle entrée sur notre terrain d'une personne en possession des moyens d'ouverture, vraisemblablement celle intervenue la veille.

Nous sommes rentrés de notre voyage, que nous avons volontairement écourté vers 21h00, et nous avons constaté que le boîtier codé contenant les télécommande et clef était vide. ??

Madame Massena n'étant toujours pas à son domicile, il nous semble nécessaire de vérifier si ces allées et venues répétées sont à l'initiative de la famille Massena.

Si tel est le cas, Madame Massena étant absente, il ne peut s'agir de déplacements liés à des besoins relatifs à son état de santé, et donc auraient dû se dérouler en utilisant les accès visiteurs de la rue des prés hauts.

A noter que ces accès ne sont toujours pas remis en état, malgré notre mise en demeure de faire, avant le 30/09, et la mise en demeure de mise en sécurité émanant de la Ville de Clermont Ferrand.

Nous ne pouvons pas accepter que les codes du boîtier codé soient divulgués à tout un chacun, pour des raisons évidentes de sécurité, ainsi que cela avait déjà été le cas pour les digicodes d'accès, que nous avons dû supprimer pour les mêmes raisons.

Le fait que des intervenants extérieurs aient eu accès aux télécommandes et clés permettant de pénétrer sur notre propriété entraîne un risque de copie ou de duplication. Ceci rend désormais obligatoires de mettre en œuvre de nouvelles clés et télécommandes sécurisées, en remplacement.

S'il s'avère que la Famille Massena est à l'origine de ces manœuvres, il lui appartient de fournir ces nouveaux éléments dans les plus brefs délais, à ses frais exclusifs, afin qu'ils soient remis en place dans le coffret codé, dont la combinaison devra être modifiée.

Nous ne pouvons également pas tolérer que ces clef et télécommandes ne soient pas remises systématiquement à leur place après usage, car si leur but est entre autre de permettre l'accès de secours au domicile de madame Massena en cas d'urgence, il en va de même pour nous, en cas d'urgence .
Il est patent qu'il s'agit d'un bien commun, financé, ainsi que l'a demandé le juge des référés, à 50 % par chaque partie.

D ici là, nous envisageons :

1/ de demander des explications claires à la Famille Massena sur ces intrusions répétées

2/ de déposer plainte pour vol d'objets si les clef et télécommande disparus ne sont pas remis en place sous 48 heures,

3/ de déposer éventuellement plainte pour violation de domicile, puisque ces intrusions en l'absence de Madame Massena sont incompatibles avec la décision de référé, et le protocole de 2008, et donc clairement injustifiées.

4/ d'obtenir de la famille Massena, le remplacement des clef et télécommandes détournées, à ses frais exclusifs. pour éviter toute atteinte à la sécurité ultérieure de nos biens.

4/ quelles que soient l'issue de ces demandes, de modifier sous 48 heures, les codes du boîtier sécurisé, en remplaçant le code actuel par un nouveau code, savoir : **6315** .

Nous restons à votre écoute sur la suite à donner et les mesures qui vous paraissent justifiées.

Nous pouvons, si vous l'estimez nécessaires, vous fournir des photos des intrusions constatées, sur lesquelles figurent les intervenants.

Vous fournir également une attestation en la forme juridique, émanant de notre ami qui a constaté l'absence des clés des
Dimanche 20 Septembre

Très Cordialement

Michel BONNARD

Monique et Michel BONNARD

12 Boulevard Thermal

63100 Clermont Ferrand

04-63-08-28-09

bonnard63@gmail.com